

Vol. XVIII

Numéro 10

LES

AFFAIRES

Novembre 1946

20c.



Les huiles essentielles	"L'Eclaireur"	1
Question de compétence	"L'Événement-Journal"	3
Conditions de la recherche	"L'Industriel"	6
L'industrie et l'agriculture se complètent	Louis-A. Belisle	10
Un signe d'enrichissement	"Le Canada"	14
Le coût de la vie	"L'Information Financière"	16
Votre système de vente est-il au point ?	Louis-A. Belisle	18
Mettons-nous à la page	M. l'abbé J.-H.-D. Picotte	22
Le tact	"L'Echo de Frontenac"	27
Le rôle de la psychotechnique	"L'Industriel"	29
Crise ou dictature ?	Louis-A. Belisle	34
Code de peinture	"C.P.V. & L. Bulletin"	40
L'orientation professionnelle		42
Les industries aident le cultivateur	Louis-A. Belisle	45
Pour rester en bonne santé	"La Revue Hôtelière"	56
Pourquoi imposer une seule forme de richesse ?		
	"Le Propriétaire"	58

Une annonce dans

“Les Affaires”

place votre nom sur le pupitre
des hommes d'affaires les plus

dynamiques

du Canada français.

Retenez immédiatement
votre exemplaire de

CHARPENTE et MENUISERIE

Le premier d'une série d'ouvrages techniques sur les métiers de la construction

● Détails supplémentaires sur demande

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE TECHNOLOGIE

LOUIS-A. BELISLE, ÉDITEUR

2 et 4, rue St-Jacques,

Québec

Les **AFFAIRES**

*Organisation et gestion des entreprises. — Publicité. — Vente.
Étalages. — Comptabilité. — Psychologie appliquée aux affaires.
Efficience. — Méthodes de bureau. — Correspondance commerciale.
Actualités économiques et commerciales.*

Revue fondée en 1928
Publiée à Québec

NOVEMBRE 1946

224ème Livraison
Vol. XVIII, No 10

Les huiles essentielles distillées à Beauceville

Extrait de "L'Eclaireur" (Beauceville)

par Alp. Guimond, I. F.

UNE industrie nouveau genre vient d'être lancée pour de bon dans la Beauce. Il s'agit de la distillation des huiles essentielles soutirées chimiquement des feuilles de nos conifères: l'épinette, le sapin, le cèdre.

Jusqu'ici, ces huiles étaient importées surtout de Russie,

alors que les riches forêts du Québec regorgent de déchets perdus.

Depuis quelques années, des ingénieurs forestiers et des chimistes du Québec se sont attachés au problème de l'utilisation des déchets du bois. Tout arbre abattu pour le sciage ou pour la pulpe n'est utilisé qu'au tiers de

LES AFFAIRES, revue d'action économique, publiée mensuellement par Louis-A. Belisle, A.C.B.A., professeur à l'École Supérieure de Commerce de Québec. Imprimée aux ateliers de La Semaine Commerciale, à 4, rue St-Jacques, Québec, P.Q. (Case postale 100, Station B). Téléphones: le jour 2-1344; le soir 3-2922.

Les articles que contient cette revue sont protégés par un droit d'auteur.
ABONNEMENT: Canada, un an: \$2.00 Etranger: \$2.50

**Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa, Canada**

sa matière ligneuse. Il y a l'écorce (13%), la sciure (13%), les dosses, les délignures, les rognures (20%), les branches et les souches (33%) qui sont perdus. Par la distillation des huiles essentielles, on récupère toutes les branches. C'est un beau commencement.

Cette industrie nouveau genre n'aurait-elle pour conséquence que de fournir de l'ouvrage à 5 ou 6 chefs de famille, qu'elle serait déjà nécessaire. Mais, il y a plus!

C'est un moyen excellent de promouvoir la sylviculture et d'encourager directement l'agriculteur. Nettoyer les pacages propres à la culture, c'est encourager l'agriculteur. S'il faut sortir les animaux du bois, il faut aussi sortir le bois des pacages. Éclaircir les jeunes peuplements et en faire l'aménagement, c'est encourager la pratique de la syl-

viculture. C'est former des ouvriers forestiers capables de couper avec discernement.

L'industrie des huiles essentielles atteint ces deux buts. Ce n'est pas un instrument de destruction, mais bien au contraire un moyen de stimuler les fermiers à mieux prendre soin de la section agricole et de la section forestière de la ferme.

M. Napoléon Rhéaume, le propriétaire-gérant de «Resfenico Enr.» de Beauceville (ouest), (syllabez à l'envers et vous trouverez «conifères») est un jeune industriel compétent et courageux.


L'entreprise fut ardue dans ses débuts, mais elle entre maintenant dans une ère de prospérité insoupçonnée. C'est une réalisation du Bureau de Renseignement Forestiers de Beauceville et nous en sommes fiers.



Si vous hésitez trop longtemps avant de sauter, il est probable que vous ne ferez pas le saut. Il en est de même dans les affaires, si vous hésitez trop vous perdrez des occasions qui ne se présenteront pas de nouveau.

Question de compétence

Extrait de « L'Événement-Journal », (Québec)

 I charbonnier est maître chez soi, il n'est pas moins juste que le patron le soit aussi dans son commerce ou son industrie et qu'il puisse décider lui-même la position qu'il juge tel ou tel employé apte à occuper, sans que les associations ouvrières ou autres aillent lui imposer tel ou tel individu. Ceci, sans préjudice pour l'employé à pouvoir exiger les salaires convenus en vertu des lois spéciales.

C'est ce principe qu'a fait ressortir un jugement rendu par l'honorable juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, en renvoyant une action prise par «le comité paritaire du commerce de l'alimentation en gros de Québec» contre la Coopérative Fédérée de Québec. «L'action n'est pas fondée», déclare le juge en la renvoyant avec dépens.

La demande réclamait \$168.02 partie comme dû de salaire à

deux employés, partie comme pénalité pour infraction à un décret sur les salaires.

Le demandeur faisait ces réclamations alléguant qu'un employé de la Coopérative fédérée recevait le salaire d'assistant-expéditeur alors qu'il aurait dû avoir celui d'expéditeur, et qu'un autre avait un salaire de journalier alors qu'il avait droit à celui de chef de département.

La défenderesse répondait que «M. Paul Leblanc, dont il est question a toujours agi comme assistant-expéditeur et qu'il en a reçu le salaire et qu'en le classifiant comme expéditeur, le demandeur a agi d'une façon illégale, fantaisiste et arbitraire». La même chose s'applique, ajoute-t-elle, à M. Benjamin Culet dont on veut faire un chef de département: ce n'est qu'un homme préposé au plumage des volailles».

«La preuve démontre, déclare le juge, que la défenderesse a

toujours payé ses employés conformément aux décrets et rapports des inspecteurs. Malgré cela, le demandeur, dans une assemblée, a passé une résolution constatant que la défenderesse ne veut pas payer une réclamation et décide de faire assumer MM. Leblanc et Culet sur la nature de leur travail ».

Après avoir blâmé le comité paritaire d'avoir procédé ainsi « ex parte » sans avertir la défenderesse, le juge précise : « La question qui se pose est simple : le demandeur a-t-il le droit de classer les employés et de fixer leur responsabilité, ex parte ? » Le contrat collectif permet-il à un patron de se débarrasser d'un employé ou est-ce celui-ci qui mène chez lui ? Qui doit classer les employés ? Le patron a-t-il seul le droit de déterminer ce qu'est un département ?

« Les faits prouvés quant à ces deux employés : Leblanc a agi comme premier expéditeur pendant un certain nombre d'années, mais il perdit sa position et fut remplacé par M. Philippe Langelier », déclare le juge dans

son jugement. « Je n'ai pas à m'occuper pourquoi il perdit sa position. Chef de Langelier, il pouvait avoir le droit de continuer. L'administration lui donna un supérieur », son inférieur auparavant mais n'est-ce pas du ressort du patron ? De premier expéditeur, il devint assistant, et son assistant devint premier expéditeur. Qui peut empêcher cela ?

« Je ne vois pas comment le demandeur pourrait intervenir pour décider de la compétence des employés d'un patron, conclut l'honorable juge. D'ailleurs, M. Leblanc, après son déplacement, n'a plus agi comme expéditeur, mais comme assistant seulement.

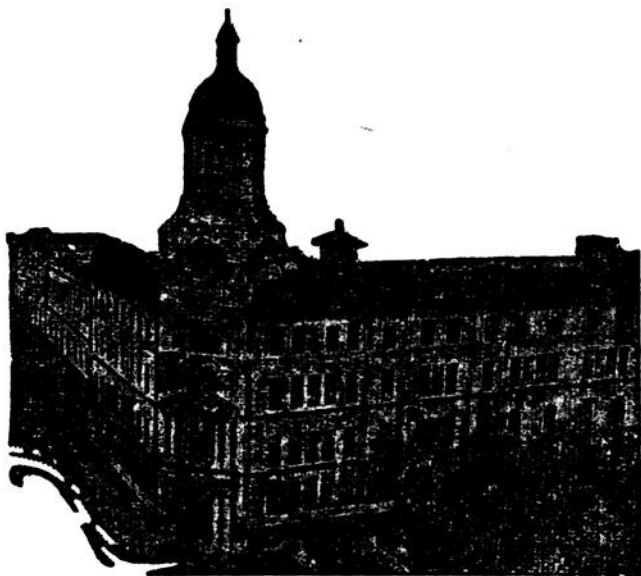
« Quant à M. Culet, ce n'est pas un chef de département, car il n'y a pas de département de plumage de volailles, ce à quoi il travaille habituellement. Il y a un département des viandes, dont il n'est pas le chef. C'est un simple manœuvre mentionné au décret sous le titre : « homme général ».

Et adjugeant sur la cause, l'honorable juge, en vertu des

principes ci-dessus énoncés de la royauté du patron sur la dis-tribution du travail, déclare l'action non fondée.

□ □ □

Un bon nombre d'entre nous obtiennent à peu près tout ce qu'ils désirent de raisonnable; mais il y en a un grand nombre aussi qui n'ont que ce qu'ils méritent.



Ecole Supérieure de Commerce de Québec, Inc.

(affiliée à l'Université Laval)

Etudes couronnées par le Baccalauréat et par la Licence en Sciences Commerciales.

COIN COOK et AVENUE CHAUVEAU,

QUEBEC

Conditions de la recherche

Par Romzin Stuart

Condensé de «L'Industriel», (Bruxelles)

VOILÀ bien un sujet de nature à retenir l'attention, non seulement des spécialistes, mais de l'opinion publique tout entière, car il est d'importance primordiale pour le progrès des sciences, de la technique et de la civilisation.

Aussi, pensons-nous, nos lecteurs trouveront-ils quelque intérêt d'information documentaire dans les quelques considérations suivantes, d'ordre général, sur les conditions fondamentales, les bases, si l'on veut, de la recherche. Ici nous écrivons «recherche» tout court, et non pas «recherche scientifique». Dans un journal comme celui-ci, le point de vue doit être double, envisageant à la fois la science pure et l'aspect technique.

En ce sens, nous analyserons successivement chacune de ces trois bases fondamentales: les hommes indispensables à l'ac-

complissement de la recherche les moyens qui leur sont nécessaires et la méthode qui s'impose à eux.

Les hommes

Les hommes, évidemment, constituent la base première: c'est de leur formation en vue de la recherche et des qualités requises qu'il doit être avant tout question. Ce sont là, en effet, des aspects cardinaux du problème de la recherche dont se sont préoccupés tous ceux qui en ont abordé l'examen d'ensemble. Leur signification, aussi bien, a été particulièrement mise en lumière grâce à une enquête faite, en 1938, par un rédacteur du *Temps*, de Paris. Le sujet en était «Les chemins de la découverte» et une élite de savants appartenant aux diverses disciplines scientifiques, dont plusieurs prix Nobel, exprimè-

rent leur opinion sur les qualités nécessaires aux chercheurs et aux inventeurs, et sur les moyens propres à susciter les vocations et à encourager la recherche.

La pratique et le progrès de celle-ci réclame, cela tombe sous le sens, l'existence d'hommes de science et de techniciens en un nombre suffisant pour répondre aux besoins du pays. La guerre en a réduit le nombre et la formation, et l'Angleterre souffre en ce moment de ce qu'on appelle un déficit de la main-d'œuvre scientifique. Chez nous, il y a, à l'heure actuelle, une grande demande d'ingénieurs et de techniciens (parmi lesquels les chercheurs doivent être en partie recrutés); les statistiques universitaires, à cet égard, permettent l'optimisme, attendu que les effectifs estudiantins sont en progression dans les Facultés des sciences pures et des sciences appliquées.

Quelles doivent être les qualités essentielles du chercheur? Sans nul doute, une forte instruction scientifique ou technique, fondée sur une culture générale étendue. Pour chercher avec efficacité, il faut savoir, à la fois,

observer les faits, enregistrer avec exactitude les résultats de cette observation, classer ces résultats conformément à leur nature et à leurs liaisons; enfin, raisonner sur tout cela et formuler des jugements sous forme de conclusions pratiques. Parmi celles-ci, les unes suggèrent des précisions, une amélioration des connaissances acquises: c'est le progrès; les autres permettent de créer du neuf: c'est l'invention.

Mais de pareils accomplissements réclament encore d'autres qualités, celles-ci d'ordre intellectuel et moral. Le chercheur, d'abord, doit être animé par une curiosité sans cesse en éveil, par cette soif de connaître et de trouver dont Pierre Termier a dit toute la joie qu'elle procure; il doit aussi veiller toujours à l'ordre de ses idées, c'est-à-dire à contrôler les démarches de son esprit comme il doit vérifier, dans la même mesure, les résultats de ses expériences et, plus encore, des hypothèses que ses observations, aidées par son intuition, lui auront suggérées. Enfin, ce sens critique aigu doit être doublé dans son labeur, car il faut bien de la patience pour

répéter des expériences, des calculs, des observations, en dépit des erreurs relevées, des échecs enregistrés.

Ainsi donc, en bref, des qualités de savoir et d'intelligence doivent être l'apanage du chercheur de tout ordre. Nous ajouterons, considérant sa condition sous un autre angle, qu'il est de l'intérêt du succès de son labeur qu'il puisse l'exercer dans l'absence des soucis matériels de l'existence. Combien de travaux, d'inventions, de progrès n'ont-ils pas été ratés, abandonnés ou compromis par le défaut d'une telle sécurité!

Ces qualités, on s'en rend compte, ne sont pas minces, et l'on peut se demander dans quelles conditions elles peuvent être acquises. On le comprend immédiatement: nous nous trouvons en présence du problème général de l'enseignement moyen et supérieur. A lui seul, cet aspect réclamerait un article. Bornons-nous à poser la question de savoir si l'athénée, le collège, voire l'université, s'attachent dans une mesure et une forme suffisantes à créer et à développer chez les étudiants un

esprit de curiosité intellectuelle et scientifique, comme une mentalité de recherche critique et constructive.

En ce qui nous concerne, nous ne le pensons pas, et nous n'aurions pas grand embarras à le démontrer. A cet égard, une réforme profonde, de climat comme des programmes de l'enseignement moyen, s'impose dans le plus bref délai. L'enseignement technique, non moins, réclame des adaptations nécessaires liées, elles, à la prolongation de la scolarité primaire et professionnelle. Depuis la libération toutes ces questions ont été bien agitées, faisant suite à d'interminables palabres de l'entre-deux guerres. Mais plus on en parle, moins on fait: c'est dans l'ordre. En outre, sur les problèmes pédagogiques se greffe celui du personnel enseignant lui-même et de l'esprit qui doit l'inspirer dans le cadre des réformes envisagées. Car sa propre formation est en cause.

Enfin, à propos des hommes, il nous reste à mettre l'accent sur un point dont l'importance n'échappe à personne: dans le choix, la désignation des cher-

cheurs à qui des facilités sont accordées, seul doit régner le principe de la valeur personnelle du candidat, en dehors de toute préoccupation étrangère de favoritisme quelconque.

□ □ □

L'honnêteté est la meilleure politique, mais encore faut-il y joindre un peu de sens commun.

□ □ □

LA COURTOISIE. — “Je suis une petite chose de grande signification. J'aide tout le monde. J'ouvre les portes fermées à clef, je chasse les préjugés, j'ouvre les coeurs. Je crée de l'amitié et de la bonne volonté. Je ne fatigue personne. Je ne viole aucune loi. Je ne coûte rien. Je suis agréable aux grands comme aux petits. Je suis utile à chaque moment du jour. Je suis la courtoisie.—Armand Létourneau.

J. O. NADEAU
Marchand de Journaux

160
COTE
D'ABRAHAM

Vous invite
cordialement
à visiter son
magasin

Nadeau

L'industrie et l'agriculture se complètent

GRADUELLEMENT, la province de Québec tend à s'industrialiser. En cinquante ans, la proportion des agriculteurs est passée de plus de 60% à seulement 36% de la population. Cela ne veut pas dire que leur nombre ait diminué. Bien au contraire.

Notre industrialisation est beaucoup plus un facteur démographique que le signe d'une détérioration de nos bonnes vieilles vertus paysannes ou d'un dégoût acquis du sol. Les familles sont nombreuses à la campagne. Les bonnes terres sont à peu près toutes prises. Il faut établir les fils, mais un seul peut hériter du bien paternel et y vivre. Alors, les autres doivent tourner les yeux du côté de l'industrie, des métiers, des professions.

On a immensément raison de prêcher l'amélioration des conditions de vie à la campagne, de façon à faire aimer, à la génération qui pousse, la terre génératrice des races fortes et saines, la terre qui est une garantie contre les bouleversements économiques et sociaux.

Mais il faut aussi songer à ceux que la terre ne peut faire vivre et qui cherchent dans les affaires (industrie et négoce) à compléter le cycle économique dont l'industrie agricole est l'un des premiers éche-

lons. Je veux parler des industriels et des milliers de gens qui s'adonnent aux affaires, c'est-à-dire à faire circuler les biens produits par notre sol, nos forêts, notre fleuve et nos rivières.

Le lot du petit industriel et homme d'affaires n'est guère plus brillant, sous certains aspects, que l'était celui du colon il n'y a pas bien des années: pour le Canadien français il y a dans tous les domaines une période de défrichement et d'offensive qui demande une forte dose de courage, d'intelligence et d'initiative. Pour celui qui ne connaît pas l'anglais, qui se trouve éloigné des grands centres, le lancement d'une entreprise est en quelque sorte une course vers l'inconnu avec en main des armes plutôt rudimentaires.

Ces réflexions me sont inspirées par une lettre qui m'arrive d'un modeste centre rural et que signe un petit manufacturier. En voici les grandes lignes:

"Je suis un jeune industriel qui voudrait se renseigner. Ne connaissant à peu près rien des affaires, c'est dire que je dois faire face à toutes sortes de difficultés, y compris les difficultés financières.

"Je dois traiter avec des hommes d'affaires rompus à tous les trucs et je me vois, vis-à-vis d'eux, dans une situation inférieure marquée. Je sens donc le besoin de me renseigner.

"Je me demande, par exemple, s'il existe quelques livres ou revues traitant de la manière, par exemple, d'établir le coût de production d'un objet. Sur ces

points, il me reste encore beaucoup à apprendre; il est si facile d'oublier ou de négliger certains détails qui, au premier abord, paraissent insignifiants mais dont les conséquences peuvent se traduire par une perte considérable lorsque des milliers d'objets entrent en ligne de compte.

“Est-ce que vos lecteurs auront un jour le plaisir de lire quelque chose à ce sujet? Je le souhaite. Les industriels expérimentés n'y trouveront sans doute que peu d'intérêt, mais je vous assure que les débutants y trouveront sûrement de quoi mettre à profit.”

La situation que dépeint cette lettre m'a été mainte fois présentée de vive-voix ou par écrit sous divers angles. C'est pourquoi j'ai entrepris, en août dernier, de publier quelques articles sur les prix de revient et la façon de l'établir. Cette série d'articles va se continuer dans “La Semaine Commerciale” afin que les débutants dans l'industrie obtiennent un aperçu de la façon dont ils doivent établir leur prix coûtant, leur bénéfice et leur prix vendant.

Avec le régime actuel des lois ouvrières, avec les ennuis et les retards occasionnés par la rareté de certaines matières premières, avec, enfin, toutes sortes de facteurs qui rendent incertains les chiffres et les normes que l'on considérait naguère comme très stables, une révision constante du prix de revient s'impose dans toute industrie. Au lieu de s'ingénier à

abaisser les prix en payant la main-d'oeuvre bon marché, les industriels doivent porter maintenant leur esprit inventif vers les procédés qui prennent moins de temps, vers la proximité des sources de matières premières, vers un meilleur outillage et une distribution moins onéreuse. Jamais on n'aura mieux compris qu'en face des problèmes actuels la vérité du proverbe: "Le temps, c'est de l'argent !"

—Louis-A. BELISLE.



UN SOURIRE. — Vous ne pouvez pas acheter un sourire, ni le quémander, vous ne pouvez pas non plus l'emprunter ou le voler, car c'est un quelque chose qui n'a aucune valeur pour personne jusqu'à ce qu'il soit esquissé.

Il y a des gens qui semblent toujours trop fatigués, trop ennuyés, trop sévères, pour accorder un sourire.

A ces gens qui sont à plaindre, accordez-leur gracieusement un de vos meilleurs sourires, car personne plus qu'eux en a autant besoin, que ceux qui ne savent jamais en donner.

Bureau:
76 rue St-Joseph
Tél. 2-3002

Bureau Soir et Résidence
550 Chemin Ste-Foy
Tél. 5577

Dr H.-A. Houle

Chirurgien - Dentiste

QUEBEC

Un signe d'enrichissement

Extrait du « Canada », (Montréal)

B IEN des Canadiens qui, autrefois, n'avaient jamais touché un billet de cent dollars font usage aujourd'hui de cette devise. Car c'est certainement pour répondre à une demande considérable que la Banque du Canada a émis des billets de cette valeur, et elle révélait récemment que le montant total des billets de cent dollars, en circulation dans tout le pays, qui était seulement de \$9,000,000 en 1939, a passé depuis à \$169,000,000.

Dans un pays dont l'économie est aussi saine que celle du Canada, une telle augmentation de 1,877 pour cent ne peut que signifier que la population est dans l'ensemble plus prospère, transige des affaires plus importantes en plus grand nombre. Il est évidemment fatal, à une époque comme celle que nous traversons, où il y a abondance d'argent et pénurie de certains articles, qu'une partie des gros

billets serve au marché noir et aux transactions illégales, où les billets de cinq, de dix et même de vingt dollars ne sont pas assez pratiques. Mais il ne fait pas de doute que la plupart des billets de cent dollars qui ont été émis ont servi à des fins plus honorables, et répondent vraiment à la prospérité générale du Canada.

Lorsqu'un pays est en proie à l'inflation, on voit se multiplier les zéros à la fin des chiffres sur les billets de banque de ces États. Mais quel que soit le nombre de ces zéros, la valeur d'achat des billets reste nulle, et on ne s'arrête d'ailleurs pas en chemin; on va aux milliards, aux trillions et aux quadrillions, comme on l'a vu en Hongrie avec le pengo d'inflation. Mais nul n'a à craindre que la multiplication des billets de cent dollars au Canada ait une telle signification. Allez dans n'importe quel magasin avec un billet de cent dol-

lars, et vous verrez qu'il n'a pas perdu sa valeur, et qu'il peut encore vous procurer les articles qu'il achetait avant la guerre — sauf évidemment dans le cas de certains produits actuellement introuvables . . .

Ensuite, on constate que, si le nombre de billets de cent dollars s'est considérablement accru, répondant aux exigences d'un commerce en progrès, le nombre des billets de mille dollars — les plus gros qui soient émis au Canada — n'a pas augmenté. Il y en a pour seulement

\$16,000,000 en circulations, et tous datent de 1935. Voilà une preuve que la spirale inflationnaire n'a pas englouti notre pays depuis dix ans, malgré tous les efforts de certains profiteurs.

Le gouvernement a «veillé au grain» avec prudence et clairvoyance, et l'on a assisté à un enrichissement réel du Canada.

Les montants correspondent chez nous à de solides valeurs et plus nombreux sont les Canadiens qui possèdent davantage, dans un pays plus prospère.

la
PSYCHOLOGIE
APPLIQUÉE
aux
AFFAIRES

par PHILIPPE GIRARDET

*En vente à: "La Semaine Commerciale," 2-4, rue St-Jacques, Québec
et dans toutes les bonnes librairies.*

Le coût de la vie

Condensé de « L'Information Financière », (Montréal)

NUL n'ignore que la guerre a été l'unique cause de la hausse du coût de la vie, mais ce que l'on connaît moins généralement ce sont les causes contributives et les effets de cette hausse sur le niveau de vie des trois principales classes de salariés du pays: les ouvriers spécialisés, les sans-métier et les «collets blancs».

Chacun sait que les hauts prix ont été tout d'abord causés par les achats considérables faits ici par le pays et les nations alliées dans le but d'assurer l'alimentation et l'équipement de leurs forces armées respectives et que ces achats ont occasionné une grande rareté de produits. Il y a eu aussi, il est important de le noter, la dévastation des districts industriels en Europe et en d'autres parties du monde.

Il faut aussi tenir compte d'un autre facteur très important, celui de l'incorporation dans nos forces armées de centaines de

milliers d'individus qui de producteurs sont devenus des consommateurs. C'est à ce dernier facteur qu'il faut attribuer la pénurie de main-d'œuvre, dont notre industrie a si grandement souffert durant la guerre et aussi, par ricochet, la hausse, mal proportionnée mais tout de même générale, des salaires laquelle est la principale cause contributive à la cherté de la vie.

Maintenant que des millions d'individus, employés d'usines de guerre et anciens combattants, ont été rendus à l'industrie normale de temps de paix, il est évident que le travail, qui lui aussi est soumis à l'inexorable loi de l'offre et de la demande, est appelé à subir une dépréciation. Mais une grande majorité des travailleurs canadiens, protégés par de puissantes unions, reçoivent encore des salaires aussi élevés et, dans certains cas, plus élevés que ceux qu'ils recevaient à la fin du conflit.

La catégorie de main-d'œuvre qui, en général, continue à bénéficier de la hausse des salaires est celle des ouvriers spécialisés. Il est vrai que la hausse excessive du coût de la vie a, en quelque sorte, contrebalancé les augmentations reçues; mais s'ils n'ont rien gagné ils n'ont, par contre, rien perdu et leur situation actuelle peut se comparer assez avantageusement à celle d'avant-guerre.

Les sans-métiers sont, sans contredit, ceux qui ont reçu, durant la guerre, les plus fortes augmentations de salaires mais ce sont eux aussi qui ont été les premiers à perdre leurs emplois au retour de la paix et qui se sont vus dans l'obligation d'en accepter d'autres insuffisamment rémunérés. Il nous faut plaindre ces travailleurs dont les salaires ne sont plus en conformité avec le coût de la vie même s'il nous faut admettre que c'est leur imprévoyance qui est la cause qu'ils sont pris au dépourvu actuellement. Lorsqu'ils ont pu, grâce à des circonstances exceptionnelles qui se présentent rarement, gagner des salaires relativement élevés, ils

se sont lancés dans l'extravagance en dépensant sans compter et sans se soucier de l'avenir. Cette classe de travailleurs canadiens a aussi, cependant, une certaine consolation car elle peut se dire qu'elle a, à sa manière, profité de l'occasion qui se présentait.

Mais il est une autre classe de travailleurs au pays pour laquelle la hausse du coût de la vie a constitué un problème angoissant de tous les jours depuis plus de six ans: c'est la classe des employés de bureau, la classe dite des «collets blancs». La plupart de ces employés n'ont reçu, au cours des dernières années, aucune augmentation de salaire autre que celle constituée par le boni de vie chère et ils ne peuvent éviter de s'endetter.

Il est grand temps que cette situation change et que l'on réalise dans les milieux intéressés que l'instruction requise pour accomplir le travail que l'on exige des «collets blancs» nécessite des études aussi longues que l'apprentissage de n'importe quel métier et qu'à sacrifices égaux il devrait y avoir rémunération égale.

Votre système de vente est-il au point?

NUL ne saurait nier l'importance de plus en plus grande que prend, dans le monde moderne, l'organisation de la distribution.

L'autre jour, en contemplant le magnifique camion-citerne qui venait remplir mon réservoir, me sont venues à l'esprit quelques réflexions dont je me permets de vous faire part.

L'immense réseau de distribution organisé depuis cinquante ans par les compagnies d'huile ne s'est certes pas créé tout seul. Dans les tout premiers temps de l'industrie pétrolière, le célèbre John-D. Rockefeller avait saisi toute l'importance de créer un système de distribution bien organisé. Dans certains territoires, il donnait gratuitement des lampes à pétrole dans le but de faire naître pour ses produits une demande soutenue. Bientôt vint l'ère des moteurs à explosion qui permit la rapide vulgarisation de l'auto, puis de l'avion, des tracteurs, des camions et du transport motorisé en général, enfin le chauffage à l'huile avec ses formidables perspectives comme débouché pour un produit qu'un jour le tsar de Russie avait qualifié de "noir et puant".

En admettant que l'industrie du pétrole ait été

favorisée par les circonstances — d'ailleurs amorcées pour la plupart par un sens aigu de l'opportunité — on doit attribuer une très large part de son succès au souci extrême qu'ont manifesté ses dirigeants pour la distribution très ramifiée de ses produits. L'industrie du pétrole a rapporté énormément, c'est un fait connu, mais elle a su investir à temps et de façon très judicieuse une forte proportion de ses revenus dans tout ce qui pouvait accroître les chances de faire acheter ses produits par une clientèle aussi vaste que possible.

C'est là un exemple dont pourrait profitablement s'inspirer tout chef d'entreprise. La production peut s'organiser d'une façon relativement facile lorsqu'existent les débouchés. Par contre, il ne sert à rien de produire des articles dont le public ignore l'existence ou qu'il n'a pas été éduqué à employer. L'histoire des succès remportés par l'industrie américaine n'est qu'une longue suite de "campagnes": campagnes de pu-

Dr Adrien Tremblay

Spécialiste

Yeux, Oreilles, Nez, Gorge — Lunettes

Heures de bureau: 10 à 12 A.M.

2 à 5 P.M.

7 à 8½ soir

119, rue St-Jean

Tél. 3-7390

blicité, campagnes de vente, campagnes de production. Ces expressions impliquent l'idée d'une mobilisation massive d'énergies, de capitaux, d'idées. Mais on peut dire que les deux tiers des efforts ont, en général, porté vers la distribution: publicité, vente, transport. On peut dire également qu'une foule de produits dont l'homme moderne ne croit plus devoir se passer lui ont été en quelque sorte imposés par une "éducation" habilement conçue et dirigée par les psychologues pratiques de l'art publicitaire. Puis sont venus les vendeurs, non moins habiles, qui ont su expliquer le fonctionnement des machines nouvelles, leur utilité, le temps qu'elles épargnaient, l'argent qu'elles pouvaient économiser. Enfin sont apparues les notions de service qui, aujourd'hui, sont devenues une partie absolument nécessaire de la distribution.

Cette évolution, esquissée en quelques lignes, montre la marche suivie depuis environ un demi-siècle par ce que nous avons convenu d'appeler "le progrès". Que de commodités modernes n'auraient jamais pu pénétrer dans nos foyers sans cette science nouvelle de la distribution — science éminemment démocratique qui vise à procurer à tout homme normal et capable de gagner un salaire le confort et le bien-être matériel naguère réservés aux grands de la terre !

Malgré le retour à des conditions "de paix", le problème de la distribution se trouve encore handicapé par l'embouteillage de la production dans plusieurs

domaines. Toutefois, ce sont là des circonstances exceptionnelles, et comme je l'ai déjà plusieurs fois mentionné, seuls pourront pleinement bénéficier du prochain "boom" ceux qui ont su, au cours des années récentes, organiser judicieusement la distribution de leurs produits.

—Louis-A. BELISLE.

C J

E-J. CHARTIER & CIE ENRG.

CHARBON

ANTHRACITE

GALLOIS & AMERICAIN

COKE

22 ST. ROCH

2-6895

Mettons-nous à la page

Par M. l'abbé J.-H. Donat Picotte

VOICI une nouvelle série d'extraits du « Bulletin » de M. le Curé J.-H.-Donat Picotte, de Charette, comté de St-Maurice. Chaque fois, je lis moi-même ces bulletins avec délices. Quel admirable sens pratique doublé de ce que l'esprit chrétien peut nous procurer de vraie civilisation!

Chers lecteurs, je vous laisse à savourer ces quelques conseils vivants, vécus et si bien appropriés aux besoins de notre temps, chez nous.— L.-A. B.

Mettons-nous à la page.— Il y a des traditions qu'il faut absolument conserver, et d'autres qu'il faut faire disparaître. Parmi ces dernières se trouve celle qu'ont certains citoyens d'aller flâner dans les magasins et les boutiques.

Des observations personnelles m'ont permis de constater qu'il n'y a plus guère que quelques paroisses à garder cette coutume

abusive. A peu près partout, les clients règlent leurs affaires et s'en vont. J'ai même remarqué que certains garagistes, en ville, nous mettent poliment à la porte. Ils disent comme ça: «vous reviendrez dans une heure (ou plus selon le cas) et votre auto sera prêt». Mais pour revenir, il faut partir n'est-ce pas? Les garagistes n'aiment pas que leurs clients apprennent à réparer leur voiture en regardant faire. Les garagistes, les forgerons les menuisiers ou autres n'aiment pas qu'un individu vienne se servir de leurs outils et faire son ouvrage lui-même. C'est à eux que revient le travail, ils ont droit à gagner leur vie. Un peu moins de bonne franquette et de clients flâneurs empêcheraient que les propriétaires ne savent plus où sont quelques-uns de leurs outils.

Dans les magasins, comme dans les boutiques, les flâneurs sont une cause de perte de

temps. Le propriétaire qui engage des ouvriers ou des commis, à l'heure ou à la semaine le sait bien, lui. La présence des flâneurs est une source de gêne pour le client qui n'aime pas à mettre les autres au courant de ses achats. En dehors des ventes, le vendeur a d'autres choses à faire. Les flâneurs obligent les femmes à faire plus souvent le ménage dans le magasin.

Pourquoi ne se reçoivent-ils pas chacun chez soi? D'ailleurs pourquoi n'emploient-ils pas leurs loisirs à des choses utiles. C'est gênant pour un propriétaire de dire: «allez-vous-en». C'est à vous, flâneurs, d'être assez charitables pour abandonner cette coutume! (*Bulletin n° 19*).

Modernisons nos magasins.— Dans la revue «Les Affaires» de février dernier, il y a un article intitulé «Placez tout votre stock en étalage». J'en profite pour donner aux intéressés de ma paroisse des conseils pratiques.

S'il veut réussir et faire des profits, le marchand devra transformer la manière de tenir son magasin. Il devra comprendre qu'un magasin n'est pas un entrepôt où la marchandise est invisible aux clients. Il devra avoir de grandes vitrines où le client peut voir la marchandise, et le prix. Il lui faudra aussi des comptoirs vitrés où les petits articles sont exposés, avec le prix. Fini le temps où la quincaillerie est enfermée dans des boîtes murales avec un échantillon fixé au tiroir.

Le client aime un magasin où règnent la propreté, la bonne

PLateau 3403

En gros seulement

J. N. ARSENAULT L^{TÉE} LTD.

Articles en bois — **Woodenware**
Spécialités pour bébés **Baby's Specialities**

447-453, Ontario E.

Montreal

disposition de la marchandise. Le client aime un intérieur reluisant, non un crachoir autour duquel on flâne, et des chaises en désordre. Si vous savez écouter mes conseils, je vous rends un immense service, messieurs les marchands.— (*Bulletin N° 21*).

— — —
Suivons le progrès.— Certaines personnes se sont demandé si les maisons construites en blocs de ciment ne seraient pas humides et malsaines... la réponse est celle-ci; ces maisons seront chaudes et salubres si elles sont faites selon les lois de la physique.

A Sainte-Marguerite de Cortone, aux Trois-Rivières, M. le curé Chamberland me dit que ses paroissiens sont très contents de leurs maisons. Ils les ont habitées tout l'hiver, et cependant elles venaient d'être construites... Aucune humidité.

Voici les renseignements fournis par la «Canada Iron Co», en commençant par le dehors:

Murs en blocs de ciment
 Colombage de 4 pouces
 Laine Minérale entre les colombages
 Un rang de papier noir

Un rang d'Insul-Board.

Un rang de latte.

Un rang soit de gyprock ou de donnacona.

Si les paroissiens qui ont l'intention de bâtir s'entendaient pour faire les travaux en commun, ils épargneraient au moins une partie du prix de la main-d'œuvre.

Ceux qui bâtiraient un carré en madriers avec extérieur en papier-brique obtiendraient aussi un très bon résultat. J'exprime le désir, quand la chose est possible, qu'on construise de jolies maisons avec des rondes, des tourelles, des lucarnes, ou des portes donnant sur balcon, et non pas seulement des boîtes carrées et plates.

Comme c'est beau quelque chose qui s'élance vers le ciel! Ça élève l'âme et fait aimer la dignité. J'accuse le système communiste d'amener les peuples à se pencher et à ne regarder que le sol comme les animaux.— (*Bulletin N° 25*).

— — —
Le problème du logement et les petites industries.— A Charette comme ailleurs, nous avons à résoudre le fameux problème du

logement. Depuis le début du printemps, plusieurs personnes se sont présentées pour avoir un loyer. Ce sont autant de familles qui viendraient grossir la population et aideraient à payer les taxes municipales et scolaires. Il faut bien l'admettre, beaucoup de personnes n'ont pas les moyens de construire et comptent sur l'esprit social de ceux qui sont plus fortunés. Même s'il n'y avait aucune industrie en marche, de nouvelles habitations deviendraient nécessaires.

A Sainte-Marguerite de Cortone, tous les lots se vendent le même prix: \$100.00 pour chaque terrain de 50 par 100 pieds. La Coopérative d'Habitation a pour effet de supprimer la main-d'œuvre, d'échapper à l'Assu-

rance chômage et à la loi des Accidents du Travail. C'est le système des anciennes *corvées*, mais sous une forme légale, avec charte sanctionnée par le gouvernement.— Même ceux qui n'ont pas l'intention de bâtir cette année pourraient devenir membres de cette Coopérative, vu que seul le constructeur est appelé à déboursier pour l'achat des matériaux.

Les paroissiens ont pu remarquer l'ouverture d'une nouvelle rue à l'entrée du 1er Rang. C'est une heureuse initiative qui peut donner de beaux résultats. A conditions égales, je conseille l'*achat chez nous*. Il faut encourager nos deux industries naissantes et nos magasins. Les flâneurs n'ont pas suivi mes conseils; mais ils sont nombreux

Aux communautés religieuses □

POUR VOS PROBLEMES
d'hospitalisation
de finance
et de construction.

ROMEO CANTIN

Aviseur technique

12, rue Belvédère,

Téléphone 2-5527

Québec

ceux qui font une liste de leurs achats et vont encourager les gens de la ville. Je demeure convaincu que les flâneurs font tort au propriétaire d'un magasin. Il est toujours plus profitable que l'argent circule dans les limites de la paroisse.— (*Bulletin N° 26*)

Au Cercle d'Etude.— Chaque mois, MM. les officiers et les chefs de groupe de la Ligue du Sacré-Cœur se réunissent pour étudier différents problèmes dans l'intérêt de la paroisse.

A la réunion de lundi, nous avons étudié le problème du logement. Je tiens à souligner l'opinion d'un membre qui disait que, lors de la dernière grande crise, une quarantaine de familles sont tombées à la charge du public. Bâtir pour amener ici des gens qui gagnent leur vie en ville ne serait donc pas un avantage. Ce qu'il faut, c'est de bâtir au fur et à mesure que nos industries locales se développent et exigent de la main-d'œuvre. Encore une fois, je vous mets en garde contre la

tentation de vendre toujours de plus en plus cher terrains et maisons. Vous vous exposez à tuer dans l'œuf un beau et grand mouvement. Je ne crois pas qu'une trop grande ambition soit un facteur de succès.

A propos de l'industrie de la laine et du cuir, j'ai reçu des États-Unis de beaux catalogues. Selon le principe de commencer en petit, il est possible de partir une carderie, ou même une tannerie avec fabrique de chaussures de travail à des conditions pas trop onéreuses. †

Celui qui voudrait partir une telle entreprise au printemps ferait bien de s'en occuper dès maintenant. Car dans certaines lignes, il y aurait un apprentissage à faire. Par ailleurs, les grosses compagnies se réservent quelques mois pour livrer les machineries dont on a besoin.

Un conférencier disait, l'autre soir, à la Radio, que les Canadiens français ont toutes les qualités nécessaires pour réussir dans l'industrie et le commerce. Nous avons une paroisse d'avenir.— (*Bulletin N° 28*).

Le tact

Extrait de « L'Echo de Frontenac », (Lac Mégantic)

La volonté est le principe du tact.

Amiel

« **J**E me suis souvent étonnée de rencontrer des personnes intelligentes, des gens d'esprit manquant de tact, tandis qu'il m'est arrivé plus d'une fois de le constater chez d'autres qui étaient certainement inférieurs. Je n'en avais point compris la raison. Amiel me la donne, et je m'étonne de ne l'avoir pas trouvée toute seule.

«Oui, le tact vient de la bonté, car est-il autre chose qu'une cer-

taine délicatesse du cœur qui fait deviner, pressentir la corde sensible d'autrui et donne pour la toucher une légèreté qui empêche toute blessure.

«Le tact c'est un mot dit à propos, une fine louange que peut accepter sans rougir celui à qui elle s'adresse, car le tact évite cette flatterie banale distribuée trop souvent dans le monde; les sots et les vaniteux peuvent se contenter de celle-là, les autres l'accueillent pour ce

L. P. LORTIE

Comptable agréé — Chartered Accountant

276 ouest, rue St-Jacques,

Tél. HA 7990

Montréal

qu'elle est : monnaie sans valeur.

«Le tact fait tout accepter : une vérité qui serait dure à entendre ; un conseil délicat. Là, où toute porte semblait fermée, il passe pour glisser une aumône sous forme de présent, essuyer une larme secrète, dire le mot qui console. En rendant service, il laisse croire qu'il est obligé.

«Le tact sait se taire, car le silence est bien souvent la seule forme qu'il puisse revêtir. Jamais il ne parle de ce qu'il a et possède devant celui qui ne possède pas. En face de l'ignorant ou du timide, il cache sa science,

ne s'enthousiasme pas pour la beauté en face de la laideur qui se connaît.

«Le tact a le don d'éviter les heurts pénibles dans une conversation ou entre gens d'humeur différente. Il est cette ouate légère, ou ces menues brindilles que l'on met entre les objets pour empêcher le choc qui pourrait les briser.»

Il est bien le fils de la bonté, Amiel a raison. Le cœur seul l'enseigne d'une manière sûre, tandis que l'esprit, l'intelligence, le savoir-vivre passent souvent à côté.



LA METHODE. — L'essentiel de la méthode est analogue à l'art de la guerre. Il faut tout prévoir : vêtir, nourrir, armer ses hommes, préparer l'attaque en temps nécessaire en cannonant les positions ennemies et, le moment venu, ne plus envisager aucune conséquence de l'action et se lancer avec la **furia francesce**, coûte que coûte, sans regarder derrière soi, sans perdre une minute.—Jules Payot.



Une ère de progrès économique stimule l'ambition des hommes, mais les rend moins scrupuleux dans le choix des moyens propres à satisfaire cette même ambition.

Le rôle de la psychotechnique dans l'industrie

Extrait de «L'Industriel» (Bruxelles, Belgique).

ALORS que dans notre pays, comme partout d'ailleurs, le mot d'ordre est: augmentation de la production, il est d'actualité de se pencher sur la psychotechnique, qui se présente immédiatement à nos yeux lorsque la production, et de ce fait les travailleurs, sont en jeu. Car qui dit production, dit travail et doit en venir à l'homme, qui de tout son être contribue jour et nuit à la lutte pour celle-ci.

L'industriel, soucieux de la vie de son entreprise et voulant répondre à l'appel de son gou-

vernement, continuellement aux prises avec des services d'enquêtes, des difficultés d'approvisionnement et les problèmes de la fabrication, doit d'une part observer rigoureusement les réglementations existantes qui le limitent et d'autre part augmenter sa production en tenant compte des exigences de cette force dynamique, qui le seconde: ses ouvriers.

Le chef d'entreprise tâchera donc d'augmenter le rendement de son usine, en mettant en œuvre tous les moyens lui permettant d'atteindre le but fixé.

Poêles, fournaises, système à air-climatisé
et laveuses électriques.

LA FONDERIE DE L'ISLET, Limitée

127, rue du Pont,
Québec

146, boul. Charest,
Québec

Anciennement et, malheureusement pour certaines firmes, encore de nos jours, on agissait d'une façon empirique se basant sur une routine acquise et une intuition du moment, systèmes apparemment peu coûteux et extrêmement faciles.

Le simple bon sens ne suffit cependant plus pour pouvoir résoudre tous les problèmes de la production et du travail. De grands pays comme la Russie, l'Amérique et l'Angleterre s'en sont rendus compte longtemps avant cette guerre et ont prouvé efficacement lors de celle-ci que les méthodes de rationalisation et d'organisation scientifique, appliquées judicieusement et humainement, sont les seules à permettre une réalisation complète et efficiente d'un plan de production.

Ne croyons cependant pas que l'augmentation de la production par les méthodes scientifiques soit une réforme purement technique ou administrative et que l'homme puisse être laissé de côté ou simplement considéré comme faisant partie de la mécanique de l'entreprise. Nous retomberions dans la même erreur

que Taylor a commise, en tirant du travailleur le rendement maximum sans se soucier de la fatigue supplémentaire subie par celui-ci. Taylor et ses disciples ont dû s'incliner devant l'importance du facteur humain. La méfiance et même la haine ont malheureusement été engendrées par ces méthodes, dont nous subissons encore les conséquences.

Depuis la création du «Scientific management» de Taylor en 1898, l'attention se pose de plus en plus sur l'homme en lui-même, sur son aptitude au travail et la mesure de l'effort qu'il fournit.

Nous n'aborderons pas ici l'évolution de toutes les recherches scientifiques effectuées par les biologistes, les psychologues et physiologues depuis le XVIII^e siècle jusqu'à la période où la psychotechnique prit réellement forme, c'est-à-dire de 1900 à 1911, pour prendre son essor après la guerre de 1914-1918.

C'est l'étude de l'effort humain au travail, c'est-à-dire la psychologie et la physiologie ergologique, qui engendra la psychotechnique proprement dite.

Qu'est-ce, vraiment, que la psychotechnique ? A vrai dire, ce n'est pas une science, c'est un ensemble de procédés et de disciplines à caractères scientifiques, toujours soumis à des méthodes expérimentales ayant pour but la recherche de l'adaptation idéale réciproque du travail et du travailleur, par la mesure de aptitudes et des capacités de celui-ci. Elle tend donc à adapter l'homme au travail qui lui convient le mieux et le place dans les meilleures conditions, afin d'utiliser au mieux ses capacités, diminuer sa fatigue et empêcher le plus possible les accidents. Elle a donc un caractère utilitaire et pourrait se formuler simplement par «the right man in the right place».

D'après la définition donnée ci-dessus, on déduit donc facilement qu'aucune organisation rationnelle dans une usine ne peut se concevoir sans la psychotechnique, cette dernière seule étudiant le côté humain du travailleur et le milieu dans lequel celui-ci évolue.

Le rapport entre l'augmentation de la production, l'organisation de celle-ci et de la psycho-

technique devient clair.

Nous n'avons pas encore rencontré un industriel s'achetant une machine sans savoir au préalable si celle-ci correspond aux besoins de l'entreprise et si elle donnera satisfaction. Il soumet sa machine à un tas d'essais, l'étudie et recherche pour elle la marche la moins coûteuse et la plus efficiente. Elle représente pour lui un capital investi, qui doit rapporter le plus possible. Il recherche également les meilleures matières premières, de qualité conforme à la transformation assignée.

Pourquoi ne pense-t-il pas toujours à l'homme, qui utilisera et sa machine et la matière, car en effet, une fois achetées et les instructions données, elles sont laissées entièrement aux soins de l'ouvrier. Si l'homme au levier de sa machine n'a pas les capacités requises pour la conduire de celle-ci, il freine inconsciemment la production de son département en provoquant inévitablement des accidents, en usant outre mesure sa machine et en produisant des pièces mal faites. Il est incontestable que cette incompétence physique ou

psychique influencera la vie de l'usine. Des cas semblables, et il y en a à foison, sont nuisibles à la vie économique et sociale d'un pays, augmentent le compte « perte » de l'entreprise et désavantagent fortement le travailleur.

En totalisant les bris de machine, les produits mal façonnés, jetés au rebut, les heures de travail perdues, on est stupéfait de remarquer l'importance que peut prendre un mauvais rapport entre l'ouvrier et la machine.

Il faut donc choisir le travailleur qui convient le mieux pour effectuer un travail déterminé en étudiant pour chaque cas en particulier les aptitudes spéciales et son comportement. Le chef d'entreprise a le droit de demander à l'ouvrier le meilleur rendement, mais il doit le placer dans les conditions favorables à une bonne exécution de son travail. L'ouvrier n'a-t-il pas, lui aussi, le droit d'exiger que ses capacités puissent se développer de la façon la plus parfaite, afin de contribuer le plus largement possible au redressement économique du pays et à l'expansion de son bien-être et de celui de

sa famille ?

Le rôle du psychotechnicien travaillant de pair avec le médecin et les techniciens de l'usine est extrêmement délicat. Chaque décision qu'il prend doit être mûrie, vérifiée, comparée et analysée avec un esprit critique. L'être humain étant infiniment complexe, il devra étudier les plus petits rouages de celui-ci, qui réagissent les uns sur les autres et sont influencés fortement par l'ambiance de l'entourage.

L'organisation scientifique du travail et la psychotechnique ont inscrit à leur blason la remise à l'honneur d'une morale du travail, qui donne à l'ouvrier le respect et la fierté de son œuvre en même temps qu'elle lui permet un salaire avantageux.

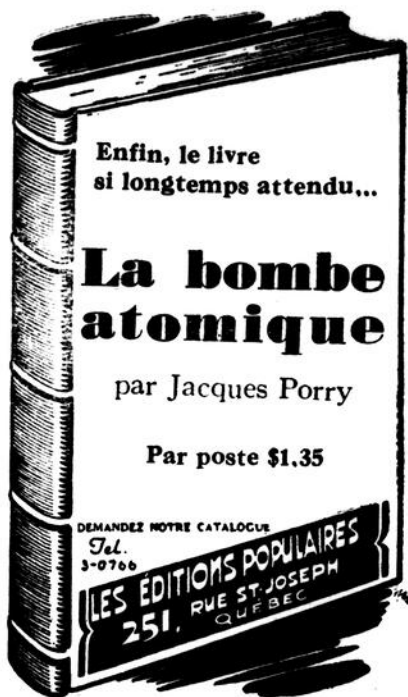
L'employeur de son côté a la certitude d'employer une main-d'œuvre qualifiée, garantie d'une bonne qualité de fabrication. Il obtient un rendement efficace de son personnel, sans gaspiller matières premières ou outils, et éloignera de son usine, pour un grand pourcentage, le cauchemar des accidents. Ajoutons encore que la stabilité de son

personnel y gagnera, le roulement de celui-ci diminuant dans une forte mesure, ce qui signifie également un réel bénéfice.

Nous espérons avoir intéressé nos lecteurs par ce bref aperçu sur la psychotechnique dans le cadre de l'organisation scientifique du travail, et avoir démontré l'importance de son rôle dans la vie d'une exploitation industrielle.

□ □ □

La maîtrise de soi est la suprême élégance.— *Emerson.*



Téléphones: 2-5671 — 2-5672 — 2-5673

Pratte & Côté, Enrg.

Courtiers d'assurances

Assurances de toutes sortes

*Aviation, Incendie, Marine, Vie, Tremblement de terre,
Vol, Responsabilité publique, Automobile, etc.*

126, rue St-Pierre,

(Edifice Dominion)

Québec

Crise ou dictature

IL y a eu dix ans ces jours derniers, votre humble serviteur prenait la direction de "La Semaine Commerciale". Dix ans... déjà !

On était alors à une période peu reluisante de ce vingtième siècle si fertile en extrêmes. Après une ère de prospérité sans précédent dont 1929 avait marqué l'apogée, les affaires avaient brusquement dévalé une falaise à pic pour s'enfoncer, en 1932, dans un marasme également sans précédent. Peu à peu, l'activité reprenait, la confiance renaissait, les engrenages de l'industrie accéléraient leur rotation et les ouvriers reprenaient le chemin des usines dont les volets avaient été si longtemps barricadés. Les manchettes des journaux, au lieu de Molotov et Staline, s'acharnaient à nous parler de chômage et de crise. Et cela devait durer dix longues années — de 1929 à 1939, c'est-à-dire jusqu'à la déclaration de la guerre — jusqu'à cet autre monstrueux record que s'est plu à établir notre génération.

Mais, par suite de la guerre, l'activité reprit. Les capitaux effarouchés par la crise commencèrent à sortir et à circuler plus librement. L'accélération de leurs mouvements créa cette prospérité nouvelle dont le fisc a été et sera encore pendant plusieurs années le principal profiteur. Forcé de circuler à une cadence croissante, l'argent produit aujourd'hui forcément davan-

tage et tous, un peu inquiets du vide qui se crée dans les réserves de marchandises, nous n'en regardons pas moins l'avenir avec confiance.

Ce qu'il peut s'en passer en dix ans !

Nous voici donc au sommet d'une vague bien caractéristique des alternances de hauts et de bas que provoquent les cycles économiques. Que nous réservent les dix prochaines années ? Bien malin serait celui qui pourrait se prononcer là-dessus avec une certaine chance de tomber juste. Néanmoins, on peut assumer qu'avec les moyens de contrôle que possèdent aujourd'hui les gouvernements, une dépression — même simplement embarrassante — ne saurait se produire en tant que la question monétaire se trouve concernée. Tant que le crédit et la monnaie reposeront sur la confiance et tant que cette confiance subsistera, l'argent continuera à circuler.

Il y a toutefois d'autres aspects à cette question.

Mainte et mainte fois nous avons exprimé ici même

Marion & Marion

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays



Raymond-A. ROBIC

J.-Alfred BASTIEN

Montréal

qu'aujourd'hui, ce qui compte, ce n'est pas tant l'argent en soi que l'aptitude des hommes à travailler. Le vrai capital, la vraie richesse, en l'état actuel de notre économie, c'est toujours la santé, l'intelligence et l'aptitude à travailler. Devrons-nous ajouter: le désir, la volonté de travailler ?

Il semble bien, en effet, que l'aptitude au travail, pour consciente qu'elle soit chez l'ouvrier, reste sujette de plus en plus aux dictats d'une clique qui est à amorcer la prochaine crise, qui sera cette fois une crise de production. Nous venons justement d'en subir les premiers effets. Mais l'expérience des récents mois nous a aussi donné une idée des tactiques et de la stratégie de chantage à l'égard des administrations publiques et privées qui seront possiblement employées. Aux directives d'ensemble données par l'Etat afin de coordonner l'économie, certains groupements ouvriers opposent des directives d'ensemble visant à saboter la production, la transformation et la distribution des denrées essentielles. La stratégie de ces groupes consiste à bloquer les industries vitales, à écluser une partie indispensable des matières premières et à paralyser de la sorte notre économie. Celle-ci, victime d'une spécialisation inévitable, outrée sans doute, mais vulnérable par sa dépendance des sources de matières premières, d'énergie et de main-d'oeuvre, se trouve désemparée dès que ces mêmes sources lui sont coupées.

Il faudra, pour parer à la répétition de ces atta-

ques paralysantes, que les Etats envisagent de prendre des moyens radicaux. Et au cours des dix prochaines années, nous assisterons sans doute à une invasion croissante du domaine des utilités publiques par l'Etat et, peut-être aussi, du domaine des matières premières essentielles.

Une équipe disciplinée est toujours un danger entre les mains, ou au service des gens trop avides. Que cette équipe soit une armée au service d'Hitler ou un syndicat ouvrier soumis à John Lewis, il saute aux yeux de tous qu'elle finit toujours par troubler la quiétude des masses, par chambarder l'ordre établi, par causer des souffrances imméritées, par faire beaucoup de bruit pour arriver, en fin de compte, à des résultats bien inférieurs aux prévisions des tyrans qui la dirigent.

Certes, les conflits et la lutte sont nécessaires au progrès du monde mais la façon dont s'y prennent les grands syndicats ouvriers pour amorcer la lutte ou pour améliorer le sort de leur "armée" ressemble trop à ce que nous avons cru détruire en Europe.

Bien aguerris à dominer les masses par sa bureaucratie, l'Etat se doit d'appliquer maintenant ses efforts à dominer l'opposition dictatoriale des meneurs trop socialisants. Gouverner, c'est prévoir. Il est facile de prévoir ce qu'il adviendra si les administrations publiques ne savent appliquer à temps les freins à une puissante machine qui s'alimente d'huile russe...

—Louis-A. BELISLE.

Pour vous débarrasser des rats

LES industriels qui ont à souffrir des ravages causés par les rats peuvent maintenant se réjouir; la science met à leur disposition un poison d'une extraordinaire efficacité.

ANTU, ce fameux poison à rats, provient des laboratoires de l'Université John Hopkins, à Baltimore, E.-U., et le service fédéral d'hygiène publique l'a éprouvé de façon intensive et concluante. ANTU doit son efficacité remarquable à ses ingrédients particulièrement toxiques, inodores et sans saveur pour le rat ordinaire, dit de Norvège. Des expériences subséquentes ont démontré que cette «mort aux rats» est la seule pouvant servir efficacement comme appât aux pattes.

Le produit utilisé à cette fin s'appelle TAT-ANTU. Il suffit d'en répandre à l'entrée des gîtes du rat. La vermine y marche, puis lèche ses pattes irritées et s'empoisonne d'une seule léchée.

Les rats avisés évitent souvent de consommer les appâts alimentaires, mais ne peuvent bien entendu s'empêcher de marcher. TAT-ANTU semé dans leurs pistes ou près de leur trou, vient à bout de ces types évolués. De plus, ce procédé destructeur met fin à la préparation laborieuse des appâts alimentaires, et à l'empoisonnement des animaux domestiques qui viennent trop souvent y goûter.

Oui, vraiment, c'est un poison qui «en tue»!



Employé, rappelle-toi que les affaires de ton patron sont tes propres affaires. Pourquoi voudrais-tu que ton patron te payât davantage si tu lui vends tes services tout juste pour le salaire qu'il te donne.



ELLE ATTEINT LE CONTRE-UT -- *par écrit*

Une soprano, parfois, chante très haut. Mais avant que vous puissiez l'entendre, que d'écritures sont nécessaires !

Les postes de radio doivent construire et entretenir des studios, acheter des transmetteurs, payer des salaires. Afin de garder la *trace écrite* de leurs transactions commerciales, ils ont souvent recours aux formules de bureau Moore.

Ce qui est vrai pour la radio l'est aussi dans tous les autres domaines des affaires: les formules de bureau Moore contribuent à réduire les frais d'opérations. Une compagnie d'assurance nous écrit: « Vos formules nous économisent 24 heures-homme par jour ».

S'inspirant d'une expérience de 65 ans, la maison Moore crée des formules qui permettent d'obtenir au bureau un rendement *plus grand avec moins* d'écritures. C'est ainsi que l'une de nos formules standard permet de rédiger un dossier permanent avec une économie de temps pouvant atteindre 172%.

Téléphonez au bureau Moore de votre ville ou écrivez à notre siège social. *La maison Moore se tient prête à vous fournir des formules allant du simple livre de comptoir aux documents à copies multiples les plus compliqués . . .*, afin que les écritures soient enregistrées sans retard, avec précision et économiquement ».

MOORE BUSINESS FORMS, LTD.

DIVISION OF MOORE CORPORATION, LIMITED

FACTORIES IN MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, VANCOUVER
SALES OFFICES IN 23 CITIES ACROSS CANADA

ADV. BY H. W. AYER



Code de peinture

IL y a un an et demi, la Canadian Paint Varnish and Lacquer Association a établi un code, formé de quinze règles élémentaires, pour aider les gens qui, de temps à autres, recourent à la peinture pour entretenir ou embellir leurs biens. Ce code a soulevé tant d'intérêt que l'Association vient d'y apporter quelques modifications rendues nécessaires par les nouveaux progrès techniques de l'industrie de la peinture.

Voici ces quinze règles. On ferait bien de les conserver afin de les consulter si l'on fait de la peinture d'intérieur, cet hiver, ou si l'on se propose d'appliquer de la peinture à l'extérieur, au retour de la belle saison.

1.— Employez une peinture de bonne qualité. Si le travail mérite que vous y consacriez du temps, il mérite aussi une peinture qui donnera les meilleurs résultats.

2.— Agitez bien la peinture avant de l'appliquer. Malgré leur connaissance de ce détail,

beaucoup de gens ne se donnent pas la peine de l'observer.

3.— Assurez-vous que la surface à peindre est sèche, entièrement dépourvue de graisse, d'huile ou de poussière.

4.— Suivez le mode d'emploi du bidon. Le fabricant sait mieux que tout autre comment son produit doit être employé: cette science lui a coûté beaucoup de temps et d'argent.

5.— S'il est nécessaire d'amincir la peinture, procédez avec prudence et selon la méthode recommandée sur le bidon.

6.— Servez-vous d'un bon pinceau et vous obtiendrez de meilleurs résultats.

7.— Si le pinceau est neuf, faites-le tremper 24 heures dans de l'huile de lin avant de l'employer.

8.— Le pinceau doit convenir au travail à effectuer: ne tentez pas de peindre un mur avec un petit pinceau, ou un tuyau minuscule avec un pinceau gigantesque.

9.— Laissez un généreux in-

tervalle entre deux couches. Il ne suffit pas que la peinture ait cessé d'être gluante: il faut qu'elle offre une consistance ferme, après avoir séché à fond.

10.— Peinturez quand le temps est sec et chaud. Quand vous peinturez à l'intérieur, assurez une bonne circulation d'air.

11.— Dans le cas d'une surface qui n'a jamais été peinte, remplacez la première couche par une couche de fond avec un liquide obturateur de bonne qualité.

12.— Appliquez la peinture en mince pellicule: deux couches minces valent toujours mieux qu'une couche épaisse.

13.— En choisissant des couleurs sur échantillons, retenez bien que la couleur de votre

travail sera plus concentrée que sur l'échantillon, parce que vous l'aurez appliquée à une surface plus étendue.

14.— Retenez les règles élémentaires de la couleur: les bleus, les verts et les teintes apparentées sont des couleurs «froides», tandis que les nuances de jaune et d'orange sont «chaudes». Les couleurs claires «agrandissent» une pièce, tandis que les couleurs sombres donnent un effet contraire.

15.— En cas de problèmes particuliers, consultez votre marchand de peinture ou communiquez, par téléphone ou par lettre, avec un bon fabricant de peinture dont vous employez les produits.

Téléphone 2-2388

Louis Lavoie

NOTAIRE

Cessionnaire du greffe de feu M^{re} Louis Leclerc

383, rue St-Joseph,

Québec

L'orientation professionnelle

AVEZ-VOUS souffert de désorientation professionnelle? D'après M. Johnson O'Connor, fondateur et directeur d'un institut d'orientation psychologique aux É.-U., chercher du travail au petit bonheur est une habitude néfaste et désastreuse. Au contraire, M. O'Connor préconise l'analyse scientifique des aptitudes individuelles, pour fixer le choix d'une carrière.

Cette analyse ne saurait jamais être prématurée; aussi, les psychologues examinent-ils même les écoliers à cette fin. Votre enfant va-t-il mal en classe? Pour \$10, l'Institut vérifiera ses aptitudes. Ces aptitudes ou talents, au nombre de 13 d'après les experts, font l'objet d'autant d'épreuves individuelles. Et si votre enfant est faible dans un ou plusieurs examens, il peut par contre s'avérer très doué dans d'autres. Souvent, les candidats faibles dans la plupart des épreuves, sont exceptionnellement forts dans une spécialité.

Ces élèves deviendront plus tard des créateurs géniaux, s'ils cultivent leur talent.

Sur les 8,000 individus psycho-analysés par le personnel de M. O'Connor, seulement 13 ratèrent 12 branches sur les 13. Par contre, seulement 13 autres semblèrent doués sur 12 des 13 sujets. Pourrait-on en conclure que le second groupe a mieux vécu que le premier? Au contraire, les neuf dixièmes du second groupe furent des ratés. Fait étrange, plusieurs célébrités dans le monde des affaires ne firent preuve d'aucun talent. Ces individus peuvent réussir dans tous les services d'une grosse entreprise, apparemment parce qu'ils ne possèdent nulle aptitude spéciale pour aucun. L'entregent, secret de leur réussite, provient de leur personnalité objective.

Les psychologues recommandent de faire psycho-analyser votre enfant vers 10 et 14 ans. Un 3e examen est prescrit à la fin de son cours supérieur afin

de le lancer dans une carrière à la faveur des besoins de l'heure. Cela lui vaudra bien mieux que de chercher emploi à l'aide des annonces classifiées d'un grand

quotidien. Contrairement au vôtre peut-être, le métier de votre fils lui sera alors palpitant d'intérêt, et lui tiendra lieu de passe-temps favori.

□ □ □

Le capitalisme ne survivra aux prochaines commotions que s'il ne s'applique ingénument à pratiquer l'esprit social.

□ □ □

Soyez aimable, enthousiaste, optimiste, souriant. Plus même qu'il ne le faudrait. Forcez-vous pour en prendre l'habitude.

□ □ □

Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir; mais faites-vous une sorte de règle qui vous donnent des temps de liberté et de divertissement.—Louis XIV.

206, RUE DU PONT

Tél. 4-4641

LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC

FABRICANTS D'ASCENSEURS

*Ateliers de Mécanique
Générale et Fonderie*
ACIER, FONTE, CUI-
VRE et ALUMINIUM.
Ascenseurs Modernes à Pas-
sagers et à Marchandises,
Armoires-Montantes,
Monte-Charges, etc.

Toute réparation mécanique.

SPECIALI'ES :

Pompes, Compresseurs,
Engrenages, Bornes-
Fontaines, etc.
SOUDURE électrique et
autogène.

Fournaise sans feu ni combustible

L'ARME secrète dans l'arsenal des fournisseurs d'appareils domestiques est une fournaise sans combustible, dont la Société «Terra-Temp», d'Indianapolis, espère produire l'an prochain 50,000 unités.

L'appareil se résout à une espèce de pompe à circulation, qui fonctionne à peu près à l'inverse de votre garde-manger frigorifique. En effet, celui-ci extrait la chaleur des aliments qu'il renferme, et l'évacue dans la pièce. Par contre, le nouveau calorifère s'emparera de la chaleur du sol, de l'eau dans un puits profond, ou de l'air extérieur, pour insuffler cette chaleur dans votre maison. Tout comme dans votre armoire frigorifique, la pompe à circulation détendra et comprimera (ou vice-versa) un gaz réfrigérant.

En été, le processus sera in-

versé. La pompe évacuera la chaleur de votre résidence vers le sol, l'eau ou l'air extérieurs. Le liquide réfrigérant s'évaporera, et son gaz absorbera la chaleur du milieu, qu'il fera sombrer dans un serpentín enfoui à 4 ou 5 pieds sous la ligne de gel. En hiver, canalisé dans votre résidence, le gaz y sera comprimé, abandonnant ainsi la chaleur dans chaque pièce, qu'il atteindra au moyen d'une tubulure tributaire.

Bien que l'appareil ne requière nul combustible, il ne fonctionne pas sans frais. Et même si l'électricité actionnant la pompe à circulation ne coûtait que deux cents le kilowatt-heure, les fabricants estiment que le coût du chauffage correspondrait au prix de \$10 la tonne pour le charbon. Installé en bon état de fonctionnement, l'appareil devrait se vendre moins de \$1,000.



L'homme d'action aime son temps.—Bernard Grasset.

Les industries de ville aident le cultivateur à prospérer

LA SOLUTION que la ville de Québec et son Commissariat Industriel viennent d'apporter au problème des usines de St-Malo fait honneur au sens pratique — et en même temps au sens des affaires — de ceux qui veillent aux destinées de la Cité.

Dès qu'il fut question d'installer là-bas les filatures Dionne, nous avons d'emblée appuyé le projet. Pour diverses raisons d'ordre technique, ce projet n'a pu aboutir assez tôt. Nous sommes assurés qu'il se réalisera quand même et peut-être dans des conditions encore plus favorables à l'avancement industriel et commercial de Québec.

Pour l'instant, la Ville a décidé de répartir entre plusieurs entreprises les immeubles multiples qui forment le centre industriel qu'exploitait naguère les Chemins de fer Nationaux. Des industries de l'extérieur, dont quelques-unes représentent pour nous un acquis permanent, vont pouvoir s'installer dans ces immeu-

Tél. 2-8439

ALPHONSE PAQUIN, Enrg.

Cuir, Fournitures pour
Selliers et Cordonniers

27-29, rue St-Pierre,

Québec

bles. Elles vont procurer du travail à plusieurs centaines d'ouvriers des deux sexes.

L'idée de diversifier les industries est excellente. Toutes les villes qui ne dépendent que d'une seule industrie ont à souffrir, à un moment ou l'autre de chaque cycle économique, de chômage ou du manque de matière première, ou encore des grèves qui transforment en chômeurs forcés une forte partie de la population. En variant les industries — surtout lorsqu'on peut exercer sur leur choix un certain contrôle — on prend en quelque sorte une assurance contre les périodes creuses de l'emploiement et l'on amorce la stabilité de cet indice pour de nombreuses années.

Ces jours derniers, je faisais une longue randonnée dans les comtés de Lotbinière, Wolfe, Mégantic, Frontenac, Beauce, Dorchester et Lévis. J'ai pu me rendre compte des espaces immenses qui restent encore à "occuper" dans ces comtés pourtant à la porte de Québec. J'ai pu constater également que la colonisation y demeure très active et que la crainte de voir les campagnes se dépeupler ne repose en fait que sur des indices fort superficiels. L'on voit même des terres littéralement couvertes de roches où des hommes courageux s'acharnent à les ameubler, à les "érocher" afin de tirer d'un sol par ailleurs excellent, de quoi faire vivre leur famille.

La prospérité des centres urbains ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur celle des campagnes. La vie rurale est plus attrayante à proximité des grandes villes — et plus rémunératrice également. Si Québec porte d'ici quelques années sa population à 300,000 ou 500,000, les comtés avoisinants seront non seulement plus prospères, mais également plus peuplés. Le

succès de notre épopée agricole repose dans une large mesure sur l'évolution industrielle qui s'amorce dans le Québec et dont notre ville cherche à obtenir une part, hélas! encore trop modeste. Ce succès repose également sur la diversification des industries et leur décentralisation.

A l'heure présente, on entend encore parler de la désertion des campagnes. Toutefois, on se rend facilement compte que ce n'est pas le Canadien qui déserte la campagne, mais bien cette dernière qui lui fait défaut. Les familles de cultivateurs sont nombreuses. Un seul garçon peut hériter du bien paternel. Que font les autres? Ils ont le choix entre aller "érocher" les terres revêches qui restent ou émigrer vers les centres industriels et y gagner leur vie au jour le jour. Tous ceux qui peuvent trouver à proximité du bien paternel une terre acceptable le font. Ceci est tellement vrai que notre population rurale, à l'heure présente, est la plus forte que nous ayons jamais eue, malgré que, par rapport à la population des villes, son pourcentage accuse un déclin. Non, il n'y a pas "désertion" des campagnes; il y a plutôt exode vers les

Téléphone 4-4431

Electronics Merchandise Enr.

Expert en radios

Radios, Accessoires électriques

Réparations à domicile

72, rue de l'Eglise,

(ch. 302, Edifice Migner)

Québec

villes d'une population agricole qui ne trouve plus autour d'elle la matière première dont elle a besoin: un bon sol qui rend en proportion de l'effort fourni.

Mais l'appel sans cesse croissant de produits de la ferme que créeront la fondation et l'expansion des centres industriels ne saurait manquer de provoquer une culture plus intensive du sol, plus concentrée aussi, culture qui permettra à un plus grand nombre de personnes de vivre à même des espaces moins vastes.

Le district de Québec a encore beaucoup à faire pour arriver, industriellement, à un point voisin de la saturation. Toutes les initiatives rationnelles auxquelles nous assistons marquent un pas en avant sur la voie de notre affranchissement économique.

Vient de paraître

Liste des débiteurs inscrits sous la

LOI LACOMBE

pour les districts de Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Jonquière, Roberval, Kamouraska, Grande-Baie et Rimouski.

EDITION du 1er NOVEMBRE 1946

Vous ne pouvez suivre de près vos crédits sans un exemplaire de ce livre de 100 pages, contenant tout près de 3,000 inscriptions.

PRIX \$1.00 (franco)

En vente seulement à:

La Semaine Commerciale, 2 et 4, St-Jacques, Québec

Chauffage et Ventilation
Poêles Thermos
Stokers, Pompes
Cuisines à Vapeur

Glacières
Equipement "Hôpital"
Ustensiles "Cuisine"
Machinerie "Buanderie"

Fluorescents
Ameublements
Réfrigérateurs
Machineries diverses
Brûleurs à l'huile

Langlais & Frère INC
152 DE LA COURONNE — Tél 2-8224
QUÉBEC



S'instruire... ou se faire instruire?

ON a prétendu que nous vivions l'époque la plus éclairée de l'Histoire. A certains points de vue, c'est exact. A d'autres ce l'est moins.

Il ne faut pas être très observateur pour constater à quel point existe partout, dans le monde soi-disant civilisé, un relâchement de la discipline qui assurait à nos pères le souci de "la belle ouvrage".

Le tour de main, le savoir-faire générateurs d'oeuvres durables, personnelles et originales, ont fait place à une rage de vitesse, de tout faire pareil, de supprimer l'effort des mains et celui de l'attention.

On ne s'instruit plus; on se fait instruire.

A y bien songer, c'est là un signe de notre époque. L'élément actif se limite à la curiosité et délaisse l'action. La curiosité éparpille l'attention, disperse les efforts, fait prendre l'agitation pour du travail. On fait du sport au mode passif, en regardant évoluer les joueurs. On prend quelque chose à la pêche, mais pas du poisson! Dès qu'un homme a acquis une certaine compétence, il s'ingénie à faire exécuter par d'autres le travail qu'il sait mieux faire que quiconque. Et dans certains milieux fûtés, on met en doute le bon sens, les raisonnements les plus logiques.

L'idée de se faire instruire crée chez un trop grand nombre une notion fausse de l'éducation: on veut s'instruire à la mode des amateurs de hockey qui font du sport de siège et de gosier. On veut s'instruire en écoutant, bien confortablement assis, en laissant tous les efforts au professeur, au conférencier ou au démonstrateur. Certes il est bon d'apprendre ainsi la

théorie des choses, mais pourquoi en rester là ? Pourquoi, aussi, compter sur l'enseignement oral au point d'en accepter sans discussion les préceptes ?

A mon sens, l'un des plus grands instruments d'acquisition, pour un esprit qui veut animer ses mains par son savoir, est une bibliothèque personnelle ou publique. Là au moins, on s'instruit au mode actif, on apprend à exceller dans une branche particulièrement choisie. La recherche est un travail. Et celui qui poursuit la vérité sur un sujet qui l'intéresse apprend mille fois plus vite et plus profondément que l'auditeur passif. Si ensorceleur, si divin que soit un orateur, il ne peut échapper à la tentation de soigner parfois plus la forme que le fond. Il hypnotise en quelque sorte son auditoire et peut faire avaler aux esprits non prévenus des énormités que ne pourrait accepter un cerveau en pleine possession de ses moyens. Par ailleurs, celui qui veut trouver la vérité en cherchant dans les livres peut rarement manquer son coup ; il existe des encyclopédies, des ouvrages spécialisés, des manuels nombreux exposant les divers aspects d'une même question. C'est à eux qu'ont recours les discoureurs pour alimenter leurs dissertations — quand, encore, ils veulent se donner la peine d'y mettre de l'étoffe...

Au lieu de vous exposer à gober des erreurs, des à-peu-près, des idées diluées en ne vous fiant qu'à vos oreilles, cher ami, allez donc chercher le savoir où il se trouve vraiment ! Ce n'est pas pour rien que, dans toute entreprise d'une certaine envergure et bien organisée, toutes les instructions se donnent par écrit. La mémoire, mobile et trop souvent instable, doit s'appuyer sur des documents précis.

Notre époque ne manque pas de lumière ; jamais

peut-être ne s'est-on rapproché autant de la vérité absolue. Mais il faut **aller chercher** cette vérité et ne pas se contenter des à-peu-près. Les réalisateurs ne tolèrent pas l'imprécision et le vague. Quiconque veut obtenir des faits précis doit ou bien se résigner à passer par l'école de l'expérience ou bien chercher à profiter de l'expérience que d'autres ont su acquérir avant lui et consigner dans leurs livres.

A ce compte la connaissance des faits exacts sur tout ce qui peut préoccuper notre esprit est à la portée de tous. Il suffit d'aller la puiser soi-même où elle se trouve, c'est-à-dire dans des livres judicieusement choisis. Qu'il s'agisse d'une formule de comptabilité, d'un procédé de fabrication, d'une recette de cuisine, il faut en tout cas recourir aux manuels pour obtenir les faits et détails précis. Qu'il s'agisse de développer dans le sens requis certaines prédispositions naturelles pour la vente, l'organisation ou un art manuel, on trouvera des ouvrages qui pourront nous aider en nous procurant des normes exactes. Enfin que l'on veuille monter une maison, une machine ou un organisme commercial, il faut de toute nécessité recourir à la documentation écrite pour arriver aux résultats prévus.

L'important, c'est de posséder un esprit actif et curieux, de ne rien prendre pour acquis sans vérification et de chercher loyalement la vérité en contrôlant dans plusieurs ouvrages tout ce qui ne semble pas nettement explicite. Celui qui, après avoir suivi des études moyennes, continue à se perfectionner lui-même par la lecture conserve sa personnalité tout en accroissant ses compétences dans la branche qu'il affectionne particulièrement. Par ailleurs, même s'il a suivi les études les plus avancées, l'individu qui cesse de lire

et de se documenter constamment afin de tenir ses connaissances à date, s'assouplit vite dans le passé en perdant tout contact avec la marche du progrès.

Celui qui garde longtemps la faculté de s'étonner n'a pas à craindre les brusques changements de fortune parce qu'il reste éduicable toute sa vie.

—Louis-A. BELISLE.



Rien, à la longue, ne finit par coûter aussi cher que ce qui vous a originellement coûté bon marché. Des articles de qualité inférieure, même à très bon marché, coûtent toujours très cher et ne donnent pas satisfaction.

Si Vous . . . avez des Valeurs — Si vous Spéculez

Procurez-vous

LA BOURSE

sommairement expliquée

par ANTONIN LEFEBVRE, LL.L.

25 cts l'exemplaire

En vente dans les Kiosques de journaux ou à nos bureaux.

Les Affaires

C. P. 100 — Station B

Québec

Instruisons-nous...

Tel est le titre d'un nouvel ouvrage que vient de publier le Révérend Frère Jean-Ferdinand, directeur de l'Académie St-Joseph de Baie St-Paul.

«De tout, il faut un peu savoir» disait le fabuliste. Mais, où trouver le temps et les moyens d'acquérir cette science universelle?

«Instruisons-nous» répondra, croyons-nous, aux désirs d'un grand nombre, notamment de ceux qui ont encore cette soif du savoir et sont loin de la source qui pourrait l'étancher.

Prenez et lisez simplement ce livre;... il vous instruira;... il vous récréera;... il vous reposera.

Que contient-il... De tout, c'est une encyclopédie en raccourci... C'est une véritable mine, ... une mine à ciel ouvert, facile d'exploitation, dont les nombreux et riches filons recèlent une immense fortune.

Pour qui ce livre?... Mais pour «vous»,... pour tout le monde; pour le professeur qui

veut rafraîchir ses connaissances, ... les augmenter, pour son profit personnel et celui de ses élèves; pour l'industriel, l'homme d'affaires, l'ouvrier, qui trouveront à le lire, à l'étudier une agréable diversion, un repos à leurs labeurs quotidiens aussi pour le jeune homme, la jeune fille qui fréquentent les cercles d'études, les salons, les forums; ils trouveront là de quoi alimenter leurs conversations, rendre leur compagnie intéressante; pour l'enfant, qui goûte plus qu'on ne pense les choses de l'esprit, qui s'éprend facilement de ce qui l'intéresse, l'instruit et l'élève au-dessus des conversations vulgaires et du terre à terre si fréquent.

Que ce livre soit votre **Vade Mecum**, chez vous, en voyage, dans le tramway, dans la salle d'attente, ... partout.

N.B.— Le Révérend Frère est également l'auteur de deux manuels d'anglais, fort répandus dans notre province et à l'étranger. Nous voulons nommer:

«L'Anglais-Éclair» et «L'Anglais-Exact».

Vous pouvez vous procurer ces trois excellents volumes en vous adressant directement chez l'auteur;

Académie St-Joseph
Baie St-Paul, P.Q.

Prix: Instruisons-nous \$1.00
Anglais-Eclair .50
Anglais-Exact .25;
plus 10% du montant, pour
frais de transport.



LES COMMANDEMENTS DU VENDEUR

1. Dites gentiment aux clients qui attendent que vous serez à leur service dans quelques minutes.
2. Familiarisez-vous avec les marchandises que vous avez à offrir et les méthodes particulières de la maison.
3. Apprenez à connaître les préférences des clients réguliers et sachez aller au-devant de leurs désirs.
4. Efforcez-vous de connaître les noms de tous les clients et adressez-vous à eux en donnant leur nom.
5. Suggérez les marchandises qui pourront plaire au client que vous servez et faites-lui des suggestions.
6. Soyez alerte en vous approchant des clients, mais ne les brusquez pas.
7. Ne refusez pas les demandes qui vous sont faites. Si vous ne pouvez pas les accorder référez-les au patron.
8. Soyez toujours courtois et esquissez toujours un sourire invitant.
9. Prenez un soin particulier des clients difficiles à servir, car c'est avec eux que vous apprendrez l'art de vendre.
10. Ne blaguez jamais un client sur la qualité de la marchandise que vous offrez.

Pour rester en bonne santé

Condensé de «La Revue Hôtelière» (Montréal)

LA médication par l'eau, sous forme de bains, de douches ou d'ablutions est une des plus précieuses qui soient.

C'est, dit le docteur Monteuuis, le puits de vigueur et de santé, où il faut puiser, lorsque l'organisme vient à fléchir.

L'eau est, en effet, indispensable pour tous ceux qui supportent péniblement la lutte pour la vie, la grande ressource des déprimés, des affaiblis, des éternels fatigués.

Pour se défatiguer et augmenter sa force vitale on recommande particulièrement la douche froide très courte (dix à vingt secondes) prise le matin avant le petit déjeuner.

Un procédé plus simple, à la portée de tous, qui peut se combiner heureusement avec les douches chaudes ou froides, consiste à appliquer tous les matins au réveil de l'eau froide sur les différentes parties du corps, notamment, la «nuque», la «poi-

trine» et l'«abdomen.» Après ces applications, frictionnez-vous fortement avec une serviette rude et terminez par un massage. Vous ferez de la sorte une large provision de santé et vous reculerez l'automne de la vie.

Un autre talisman de santé et de quasi-perpétuelle jeunesse est la douche chaude ayant une durée de trois à cinq minutes immédiatement suivie d'une douche froide de dix secondes. Cela constitue la douche écossaise.

Apprenez à respirer lentement et profondément par le nez chaque fois que vous sortez en plein air, afin de faire pénétrer dans votre organisme une dose d'oxygène plus grande, qui détruira vos poisons, tout en augmentant votre énergie vitale.

L'«exercice» de même que le «repos» retrouvent à leur heure, la valeur d'un précieux reconstituant. L'exercice ne se recommande pas seulement sous forme de marche entre les repas. Il faut, en outre, conseiller les

travaux manuels en plein air, la gymnastique.

Se coucher tôt, convaincu que les heures avant minuit comptent double et dormir la fenêtre ouverte ou, au moins, entr'ouverte.

Faire la sieste après le repas du midi. Se lever tôt.

Ne pas prendre son déjeuner avant de l'avoir gagné par un exercice.

Repos psychique ou moral :

Le plus grand ennemi de l'homme, en matière de repos moral, c'est le plus souvent l'homme lui-même : ce sont ses idées fâcheuses, sa préoccupation de lui. C'est pourquoi il faut systématiquement chercher le repos moral dans l'oubli et le don de soi.

En résumé, dit le célèbre Docteur Dartigues, « La Sobriété et les grands agents na-

turels, (air, lumière, soleil, eau, repos, exercice, changement de milieu) sont les moyens les plus sûrs de conserver longtemps la santé.

Ne jamais oublier également de manger modérément, lentement, très lentement et de combattre la constipation afin d'éviter l'intoxication et tous les maux qui en résultent (vieillesse précoce, artériosclérose, accidents nerveux, rhumatismes, affections cardiaques, mort prématurée, etc).

En général, on mange trop : Le mangeur, selon le mot de Sénèque, « creuse sa tombe avec ses dents ».

En un mot, pratiquez la modération, en tout.

Si vous suivez les conseils ci-dessus, vous pourrez à la fois :

Améliorer votre santé.

Acquérir le succès.

Découvrir le bonheur.



Parler, c'est se soulager.

Quand un parlementaire a une idée, il ne cherche pas à la réaliser, mais à l'exprimer.

Il n'est pas juste d'imposer une seule forme de la richesse

Extrait d'un mémoire de l'Union des Ligues de Propriétaires de la Province de Québec.

L'UNION des Ligues de Propriétaires de la Province de Québec, Inc., a pris connaissance du premier rapport de la Commission d'Enquête sur les aspects financiers du problème scolaire. Nous sommes convaincus que les réformes suggérées contribueraient grandement à soulager le petit propriétaire, et procureraient aux commissions scolaires des revenus additionnels dont elles ont grand besoin. Cependant l'Union est convaincue que ces réformes ne sont pas suffisantes pour rétablir la justice entre toutes les catégories de contribuables bénéficiant de l'instruction publique, et des services municipaux.

Nous avons l'honneur de présenter au Président et aux Commissaires de cette Commission d'enquête, les propositions sui-

vantes, sous forme d'un mémoire, sur les deux problèmes: scolaire et municipal:

Observation préliminaire — 1°. — L'instruction a toujours été utile, elle est devenue «obligatoire»; dans l'avenir, elle sera de plus en plus nécessaire: il faudra, par tous les moyens, en favoriser la qualité;

2°. — Avec tous les progrès de la civilisation, les besoins humains sont devenus complexes. De nos jours, les services municipaux sont multiples et doivent être excellents;

3°. — L'école et le gouvernement municipal coûtent fort cher, et cela est inéluctable;

4°. — Les propriétaires fonciers ne sont pas rétrogrades: ils reconnaissent ces réalités et s'en réjouissent comme de tout ce qui peut contribuer au bien commun;

5°.— Actuellement, les propriétaires paient, seuls, le coût de l'enseignement primaire et primaire-supérieur et fournissent 80% des revenus des corporations municipales et scolaires du pyas;

6°.— L'instruction, les pavages, les aqueducs, les égouts, les trottoirs et les services sanitaires, etc . . ., profitent à tous; et non pas seulement aux citoyens propriétaires fonciers;

7°.— Le nombre des propriétaires urbains diminue sans cesse. A titre d'exemples, suivant l'annuaire statistique du Ministère des affaires municipales de Québec, année 1942:

a) Montréal, 60,000 propriétaires paient taxes sur une population d'au-delà de 1,000,000 d'habitants;

b) Québec, 10,885 propriétaires paient taxes sur une population d'environ 185,000 habitants;

c) Verdun, 3,756 propriétaires paient taxes sur une population d'environ 66,624 habitants;

d) Trois-Rivières, 2,667 propriétaires paient taxes sur une population d'environ 45,000 habitants.

8°.— Et il semble que la richesse immobilière représente moins que 50% de la richesse totale du pays;

9°.— Plus du tiers des propriétés foncières, dans les cités et villes de la Province, soit exactement 35%, est exempté du paiement des taxes municipales.

Principes — 1°.— Ces frais scolaires ou d'administration

Tél. Bur. 2-3592

Tél. Rés. 9697

SPÉCIALISTE POUR LA VUE

REMY BEAULIEU, B.A., O.O.D.

OPTOMÉTRISTE

Examineur officiel pour le C.N.R.

Vis-à-vis Carré Jacques-Cartier

94, DE LA COURONNE, (ch. 2)

QUEBEC

municipale ne peuvent se solder que suivant les modes ci-après:

a) par l'initiative privée, personnes physiques ou morales;

i) au moyen de cotisations bénévoles;

ii) au moyen de cotisations forcées;

b) Par l'État qui dispose de ressources multiples:

i) revenus domaniaux: location des richesses naturelles, e.g.; limites à bois, chutes d'eau, sous-sol, etc . . . ;

ii) revenus provenant de monopoles, e.g.: fabrication des allumettes, commerce des alcools, distribution de l'énergie électrique, etc . . . ;

iii) recettes extraordinaires: loteries nationales;

iv) les taxes: directes, indirectes, sur la production, ou à la consommation, etc . . . ;

v) les emprunts publics;

3°.— Le paiement intégral de ces charges ne saurait être abandonné à la libre générosité, ni des parents pour l'école, ni des concitoyens pour la municipalité.

Quant aux cotisations forcées,

elles ne peuvent devenir exécutoires que par la loi: un impôt:

3°.— Les recettes ordinaires du gouvernement: domaine, monopoles et taxes existantes, sont déjà toutes attribuées. Nous ne croyons pas que le gouvernement pourrait divertir de ces revenus, des sommes suffisantes pour pourvoir complètement aux charges scolaires et municipales.

Les loteries importantes sont interdites par le Code pénal, loi fédérale.

Il ne peut être question de reporter, indéfiniment à plus tard, ces charges scolaires et municipales, au moyen d'emprunts perpétuels;

4°.— De toute évidence, l'État doit intervenir pour trouver les sources de revenus nécessaires et procéder à la répartition équitable du fardeau. Les taxes scolaires et municipales sont inévitables;

5°.— Ces taxes ne doivent pas nécessairement être des taxes foncières. Rien n'oblige le propriétaire d'un immeuble, plus qu'un autre contribuable, à payer l'instruction nationale ou à fournir les services publics à la

municipalité;

6°.— C'est une hérésie fiscale et une injustice criante de toujours reporter sur la propriété foncière, ces taxes scolaires ou municipales;

7°.— En matière de taxation, l'État doit respecter certains principes de base.

- a) la productivité de l'impôt; certainement, les taxes doivent rendre;
- b) la commodité de l'impôt; on doit causer le moins possible de tracasserie au contribuable;
- c) et la justice de l'impôt; être équitable pour tous:
 - i) l'impôt doit être établi selon les règles précises et constantes; pas deux poids, deux mesures;
 - ii) selon les données rationnelles et scientifiques; non pas à l'arbitraire et par pure fantaisie;
 - iii) proportionné aux capacités de payer des contribuables;
 - iv) et tenant compte, dans toute la mesure du possible, des besoins et du bénéfice du payeur de la taxe.

Réformes demandées.— Nous demandons la permission de sérier nos recommandations en trois chapitres:

A — Particulières à l'impôt scolaire;

B — Particulières aux taxes municipales;

C — Communes aux deux problèmes.

A — *Quant à l'impôt scolaire:*

1°.— Abolir l'impôt foncier pour fins scolaires dans une période de cinq ans et graduellement, à raison d'un cinquième chaque année; il n'est pas juste, en effet, d'imposer une seule forme de richesse: la propriété, en paiement de l'impôt scolaire; et c'est pourquoi, en équité et en justice, nous recommandons d'imposer le revenu, et à cette fin, d'effectuer les réformes appropriées.

2°.— Remplacer cet impôt foncier pour fins scolaires, par une taxe de vente provinciale de 4%, qui serait en vigueur immédiatement.

Nous croyons que cette taxe rapporterait plus de 26 millions de dollars par année.

Tout le produit de cette taxe devrait être employé, *intégralement*, à défrayer le coût de l'ins-

truction primaire et primaire-supérieure.;

3°.— Imposer une taxe d'affaires provinciales, pour fins scolaires, sur les industriels, les commerçants, les compagnies d'assurance, les professions, etc...

Cette taxe existe déjà en Ontario. En 1942, sur le taux de \$32.60 par \$1,000. cette taxe a rapporté, à Toronto, la somme de \$3,695,907. Nous pensons que simplement sur l'île de Montréal, cette taxe rapporterait, chaque année, plus de trois millions de dollars, et sans nuire au commerce ni aux affaires.

4°.— Imposer, pour fins scolaires, une taxe foncière provinciale sur les propriétés industrielles situées dans la Province, dans les territoires organisés ou non;

L'évaluation de ces installations industrielles serait faite par des évaluateurs provinciaux.

On devrait suivre, un peu, les méthodes d'évaluation en vigueur en Ontario pour ne pas créer une situation désavantageuse aux industries du Québec;

5°.— Une contribution du Gouvernement fédéral:

a) En ajoutant aux alloca-

tions familiales \$0.50 par mois, pour chaque enfant d'âge scolaire, soit de 6 ans à 17 ans révolus; ce surplus serait payé directement au Conseil de l'instruction publique;

b) En remettant à chaque commission scolaire intéressée, 50% de la taxe que le Gouvernement fédéral perçoit sur les amusements, e.g.; cinéma, théâtre, courses, autres spectacles, etc... dans le territoire de la municipalité;

6°.— Le gouvernement provincial abandonnerait, de même, à chaque commission scolaire, 50% des taxes perçues sur les amusements;

7°.— La Province de Québec devrait reprendre le droit qu'elle a d'imposer le revenu des contribuables, et employer tout ou partie de ce revenu pour l'instruction publique, en distribuant ces argents aux commissions scolaires par l'intermédiaire du Conseil de l'Instruction publique;

8°.— Le Conseil de l'instruction publique prendrait à sa charge, toutes les dettes ac-

tuelles des commissions scolaires.

B — *Quant aux taxes municipales*: — 1°. — Le Gouvernement provincial devrait remettre aux municipalités 25% des revenus provenant de la taxe de la gasoline et des permis pour automobiles. En 1943-44, ces deux taxes ont donné à la province \$18,949,972.66;

2°. — Les gouvernements provincial et fédéral devraient, chaque année, verser une allocation substantielle aux corporations municipales pour compenser les exemptions de taxe sur leurs propriétés et celles de gens de main morte, sises dans la municipalité;

3°. — Ces allocations seraient proportionnées aux immeubles exemptés et aux services reçus, dans la municipalité.

4°. — Les municipalités devraient être libérées des charges ci-après.

- a) du coût de l'assistance publique et de l'hospitalisation des indigents. cette charge revient au Gouvernement provincial;
- b) de toute responsabilité découlant du chômage. ce problème appartient, tota-

lement, au Gouvernement fédéral qui possède, seul, les moyens d'y remédier;

5°. — Transformer complètement le régime de taxation pour fins municipales, de manière à ce que le propriétaire foncier ne doive jamais payer plus de 1% de son estimation municipale.

C — *Quant aux deux problèmes*: — 1°. — Si l'on jugeait nécessaire, pour le moment, de maintenir un impôt foncier pour fins scolaires ou municipales, nous croyons qu'il faudrait, à tout prix, transformer complètement le régime actuel;

2°. — Jamais, sous aucun prétexte, les propriétaires fonciers ne devraient être tenus de supporter plus de 25% des frais scolaires ou des charges municipales;

3°. — Et les frais scolaires qui pourraient ainsi, à concurrence de 25%, être mis à la charge des propriétaires fonciers, seraient limités à l'enseignement primaire; ne dépassant pas la septième année;

4°. — Pour fins de taxation, les immeubles seraient évalués de préférence, par des évaluateurs provinciaux, suivant une mé-

thode approuvée, uniforme et généralisée pour toute la province;

5°.— Dans la fixation du chiffre de la taxe, le facteur revenu jouerait un rôle prépondérant:

6°.— Répartir sur l'ensemble de la collectivité municipale le coût des améliorations dites, locales; et non pas charger les seuls propriétaires riverains de ces taxes spéciales;

7°.— Création d'une commission provinciale de l'estimation des biens-fonds. Cet organisme ferait office d'un bureau de revision pour toutes les municipalités de la province;

8°.— Prévoir un dégrèvement des impôts scolaires et municipaux, au bénéfice des familles nombreuses. Ce dégrèvement serait proportionnel au nombre d'enfants et vaudrait durant toute la période de la scolarité, même supérieure et universitaire;

9°.— Établir un rôle d'évaluation provincial de tous les immeubles industriels et commerciaux, sirué en territoires organisés ou non;

10°.— Provoquer une conversion générale des emprunts scolaires et municipaux, aux fins;

a) de réduire le taux des intérêts;

b) de prévoir, pour l'avenir, la faculté de rachat, à des époques au conditions bien précisées;

c) toutefois, sans violer les droits acquis, et d'un commun accord entre prêteurs et débiteurs;

11°.— Faire concourir toutes les formes de richesse dans les frais scolaires et municipaux;

12°.— Faciliter la municipalisation de l'électricité;

13°.— Organisation d'une loterie provinciale dont le produit serait employé en frais scolaires et d'assistance publique.



La science et, par conséquent, la compétence, ne consiste pas dans un grand nombre de connaissances toujours présentes à l'esprit, mais plutôt dans l'aptitude à les retrouver, à les rapprocher et à en tirer des déductions vraies. — Dr. Toulouse.

● PEINTURE - EMAUX - VERNIS



DISTRIBUTEURS pour QUEBEC et le DISTRICT

● PAPIERS - TENTURES

Notre Département de PAPIERS-TENTURE est reconnu comme un des meilleures organisations du pays.

● VERRE à VITRE POUR L'INDUSTRIE DU BATIMENT

Nous sommes, depuis trois-quarts de siècle, importateurs de tous genres de verre employé dans l'industrie du bâtiment.

● DEPARTEMENT DE DECORATION

D'INTERIEUR et D'EXTERIEUR.

Le plus VIEIL ATELIER dans l'Est de la province.

Maison fondée en 1868

● GAUTHIER

QUEBEC

292 ST-JOSEPH,

TEL. 4-4626



MARCEL BOIVIN

Entrepreneur général

Maisons — Chalets — Terrains — Excavations
Plomberie — Électricité — Peinture — Tapisserie

80, boul. de l'Espinay, Québec

Tél. 3-5813